

[n Editions précédentes](#)[n Contactez nous](#)[n](#)

[PROGRAMME DE DOHA POUR LE DÉVELOPPEMENT](#) [haut de page](#)

[Pascal Lamy: Les négociations commerciales sont à un moment "crucial"](#)



Dans une [allocution](#) prononcée le 18 mai à Genève, lors d'une journée consacrée à "la ville et la qualité de la vie", le Directeur général, M. Pascal Lamy, a déclaré que les Membres devaient à présent assumer leur responsabilité et présenter des propositions, en particulier l'Union Européenne, les États-Unis et les grands pays émergents. Il a dit en outre qu'en établissant des règles pour le commerce, l'OMC était un instrument de maîtrise de la mondialisation.

Dans le [rapport](#) qu'il a fait, le 15 mai, au [Conseil général](#) en qualité de Président du Comité des négociations commerciales, M. Lamy a demandé instamment aux négociateurs de donner un "second souffle" à ces négociations. Il a dit que les négociateurs "doivent maintenant toucher au but". "Nous pouvons parvenir à des modalités – j'en suis convaincu, mais il faudra beaucoup travailler ... comme nous le savons tous, au vu de l'évolution du monde qui nous entoure, les enjeux sont trop importants pour que nous acceptions un échec."

Dans la [déclaration liminaire](#) qu'il a prononcée devant le Comité des négociations commerciales le 1er mai, M. Lamy a indiqué que l'élaboration d'un consensus dans les négociations "reste faisable mais seulement si un sens de l'urgence – que tous ne semblent pas toujours partager – commence à émerger dans chaque délégation, sans exception". "Nous devons désormais nous concentrer de manière intensive, continue et efficace sur un processus de négociation basé sur des textes et solidement ancré à Genève", a-t-il ajouté.

Dans ses remarques liminaires au 5ème Sommet économique de Munich le 4 mai, après avoir souligné les gains qui pourraient découler du Cycle de Doha, il a déclaré que, “comme toutes les bonnes équipes, l'Allemagne et l'Europe savent que ce qu'il leur faut ce sont des règles claires et transparentes, des chances égales pour tous et un arbitre digne de confiance” en matière de commerce international. Il a ajouté que pour l'Allemagne comme pour tous les autres pays, l'important était “de continuer de travailler dur, d'avoir le courage de s'adapter à une situation en constante évolution et de ne pas se laisser décourager”.

Par deux fois ce mois-ci, le Directeur général a insisté sur la dimension environnementale du Cycle en cours:

- Dans l'intervention qu'il a faite le 10 mai devant la Commission du développement durable, M. Lamy a instamment invité les Membres de l'OMC à explorer “plus énergiquement” la dimension environnement du Cycle de Doha. Il a indiqué que “les négociations sur la libéralisation du commerce des biens et services environnementaux, ainsi que sur la relation entre les règles de l'OMC et les accords environnementaux multilatéraux, pourraient avoir un impact positif sur le secteur de l'énergie”.
- Dans une intervention faite par vidéoconférence lors de la séance d'ouverture de la Semaine verte 2006 de la Commission européenne, le 30 mai à Bruxelles, il a appelé les Membres de l'OMC à apporter leur soutien aux accords environnementaux multilatéraux. Il a ajouté que le Cycle de Doha était “une occasion unique” de confirmer la nécessité du soutien mutuel entre l'OMC et les AEM.

Le 19 mai, dans une intervention devant la Société européenne de droit international à la Sorbonne, à Paris, M. Lamy a déclaré que l'OMC avait pour rôle d’“encourager le respect mutuel au niveau international qui permettra une plus grande cohérence internationale et même une gouvernance accrue à l'échelle mondiale”, laquelle, il en était “convaincu”, était “nécessaire si nous voulons que le monde dans lequel nous vivons devienne moins violent, que ce soit sur le plan social, politique, économique ou environnemental”.

EXAMEN DES POLITIQUES COMMERCIALES [haut de page](#)

Uruguay: La poursuite de la libéralisation pourrait contribuer à maintenir le taux de croissance élevé enregistré récemment



L'Organe d'examen des politiques commerciales de l'OMC a procédé au troisième examen de la politique et des pratiques commerciales de l'Uruguay les 17 et 19 mai. Cet examen a été présidé par M. l'Ambassadeur Eirik Glenne (Norvège) le 17 mai, et par Mme l'Ambassadeur Claudia Uribe (Colombie) le 19 mai. M. l'Ambassadeur Mario Matus (Chili) a agi en qualité de présentateur.

Depuis le dernier examen, en 1998 et après quatre années de contraction économique, l'Uruguay connaît une forte croissance, qui devrait dépasser 6 pour cent en 2005, grâce à un programme d'ajustement macro-économique, au renforcement du secteur financier et à une politique visant à maintenir les marchés ouverts, selon un rapport du Secrétariat de l'OMC sur la politique et les pratiques commerciales de l'Uruguay établi par l'Organe d'examen des politiques commerciales (OEPC).

Le rapport indique que, durant la phase de contraction économique, l'Uruguay n'a pas recouru à des mesures commerciales restrictives pour faire face à la crise, n'a guère fait appel à des mesures contingentes, a appliqué des obstacles non tarifaires limités et a apporté des améliorations dans divers domaines dont les procédures d'importation, l'évaluation en douane et la protection de la propriété intellectuelle, tandis que de nouvelles réformes sont à l'étude.

Le rapport indique également que pour promouvoir une efficacité et une diversité économiques accrues, il serait particulièrement important que l'Uruguay libéralise davantage son économie sur une base NPF et ancre ces efforts par le biais d'engagements multilatéraux.

> [Pour en savoir plus](#)

RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS [haut de page](#)

L'ORD a examiné le premier rapport de situation des CE concernant la mise en œuvre des décisions sur le sucre



À sa réunion du 17 mai, l'ORD a examiné le premier rapport de situation des CE sur les mesures prises pour réformer le régime des CE applicable au sucre.

> [Pour en savoir plus](#)

Le 9 mai, il a établi un deuxième groupe spécial chargé d'examiner les mesures additionnelles affectant le commerce des aéronefs civils gros porteurs prises par les CE et leurs États membres dans le différend engagé par les CE.

> [Pour en savoir plus](#)

À la réunion ordinaire du Comité du commerce et du développement (CCD) tenue le 11 mai, les Membres qui ont présenté la notification ont dit qu'ils répondraient prochainement aux questions posées par les Communautés européennes, les États-Unis et le Japon au sujet des notifications au titre de la Clause d'habilitation qui concernent l'Accord-cadre sur la coopération économique globale entre l'ANASE et la Chine.

Toujours à propos des notifications au titre de la Clause d'habilitation, les CE ont présenté leur notification concernant leur schéma SGP révisé et ont donné des réponses préliminaires aux questions du Brésil et de la Chine. Elles ont indiqué qu'elles répondraient prochainement par écrit à ces questions ainsi qu'aux questions présentées par l'Inde à la réunion.

Le Comité a pris note du rapport de la 39^{ème} session du Groupe consultatif commun du Centre du commerce international CNUCED/OMC et l'a transmis au Conseil général pour adoption.

Au titre du point de l'ordre du jour concernant l'examen par le Comité des mesures prises pour offrir aux pays les moins avancés un accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent, les États-Unis ont présenté une communication dans laquelle ils ont donné un aperçu des étapes de la procédure qu'ils devront suivre pour mettre en œuvre la Décision de Hong Kong.

Plusieurs délégations de pays développés Membres sont intervenues pour dire qu'il fallait mettre en œuvre la Décision de Hong Kong le plus rapidement possible. Elles ont mentionné certaines des mesures existantes et celles prises actuellement pour accorder aux PMA un accès aux marchés conformément au mandat de Hong Kong.

S'exprimant au nom des PMA, la Zambie a estimé que les questions concernant l'accès aux marchés pour les PMA devraient être examinées dans le cadre de la Session extraordinaire du CCD.

Cependant, les États-Unis et le Canada ont dit que, selon leur interprétation du mandat, les négociations sur cette question étaient terminées et il incombait désormais à la Session ordinaire du CCD d'examiner les mesures prises pour mettre en œuvre la Décision.

Au titre du point relatif à la détérioration des termes de l'échange pour les produits primaires, l'Organisation internationale du café a présenté ses travaux visant à améliorer les conditions du marché pour les producteurs de café. Le Comité est convenu d'inviter l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture à présenter un exposé à sa prochaine réunion.

Au titre du point relatif à la coopération technique et à la formation, le

Comité a pris note du rapport d'audit sur la coopération technique pour 2005.

Session spécifique du CCD sur les petites économies

À la 14ème session spécifique du CCD sur les petites économies tenue le 26 avril, les Membres ont discuté de la meilleure façon d'assurer le suivi des propositions présentées sur les questions relatives aux petites économies dans le cadre des organes de négociation et sont convenus qu'un document de compilation établi par les auteurs des propositions pourrait servir de base à ce travail. Le document récapitulatif pourrait être complété par des rapports des Présidents des organes de négociation au Président de la Session spécifique et par des contributions du Secrétariat.

S'agissant des propositions des petites économies concernant les organismes régionaux dans les domaines des OTC, des mesures SPS et des ADPIC, les Membres sont convenus d'examiner, à la prochaine réunion de la Session spécifique, les rapports qui avaient été demandés aux Présidents des comités SPS et OTC et du Conseil des ADPIC. Les Membres sont également convenus de commencer à élaborer une recommandation au Conseil général qui reconnaîtrait le droit des Membres de désigner des organismes régionaux pour les aider à mettre en œuvre leurs obligations dans les domaines des mesures SPS, des OTC et des ADPIC. Les Membres tiendraient compte dans la recommandation de toutes les observations et préoccupations exprimées dans les rapports des Présidents des comités SPS et OTC et du Conseil des ADPIC.

Les délégués de pays Membres et observateurs sans représentation à Genève qui participaient à la 12ème Semaine de Genève ont assisté à la réunion.



La Norvège promet de verser 10 millions de couronnes norvégiennes pour l'assistance technique de l'OMC

Le 2 mai 2006, le gouvernement norvégien a fait une contribution de 10 millions de couronnes norvégiennes (2 millions de francs suisses) au Fonds global d'affectation spéciale pour le Programme de Doha pour le développement.

> [Pour en savoir plus](#)



Début du 37ème cours de politique commerciale

Des fonctionnaires gouvernementaux de 21 pays ont commencé, le 1er mai 2006, un cours de politique commerciale de trois mois au Secrétariat de l'OMC à Genève. Les participants au 37ème cours de politique commerciale ont été accueillis par Paul Rolian, Directeur de l'Institut de formation et de coopération technique, qui a présidé la cérémonie d'ouverture traditionnelle.

> [Pour en savoir plus](#)

Vingt-cinq fonctionnaires nationaux de pays en développement, de pays les moins avancés et d'économies en transition ont eu la possibilité de renforcer leurs connaissances et leurs compétences en matière de négociations commerciales grâce à un cours spécialisé de l'OMC sur la question, d'une durée de deux semaines, qui s'est déroulé du 8 au 19 mai à Genève.

> [Pour en savoir plus](#)

Un cours de formation en ligne en espagnol est organisé à l'intention de 143 fonctionnaires de pays en développement du 15 mai au 23 juin 2006 (six semaines). Le cours est intitulé "Septième introduction à l'OMC et à ses principes fondamentaux". L'objectif du cours est de familiariser les participants avec l'Organisation mondiale du commerce, le système commercial multilatéral et son cadre juridique.

> [Pour en savoir plus](#)

L'Institut de formation et de coopération technique de l'OMC (IFCT) et la Division de l'agriculture et des produits de base, en coopération avec l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), organisent un cours spécialisé de deux semaines sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) à Genève, au siège de l'OMC, du 16 au 27 octobre 2006 (tout de suite après les réunions du Comité SPS).

> [Pour en savoir plus](#)

n

PUBLICATIONS ET RAPPORTS [haut de page](#)

L'OMC rend publics tous les documents officiels du GATT

L'OMC a décidé de rendre publics tous les documents officiels publiés durant la période de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), soit entre 1947 et 1995. "En fournissant l'accès à ces documents historiques, l'OMC montre une fois de plus son attachement à la transparence. Cela sera particulièrement important pour les universitaires, les spécialistes du commerce et d'autres personnes s'intéressant à la façon dont le système commercial a évolué pendant la période du GATT, de 1947 à 1995", a dit le Directeur général Pascal Lamy.

> [Pour en savoir plus](#)

Le Secrétariat de l'OMC annonce la poursuite de la diminution du nombre de

Le Secrétariat de l'OMC a annoncé qu'au cours de la période allant du 1er juillet au 31 décembre 2005, la tendance à la baisse précédemment signalée du nombre de nouvelles enquêtes antidumping ouvertes et de nouvelles mesures appliquées s'est poursuivie, 2005 marquant la quatrième année consécutive de diminution du nombre de nouvelles enquêtes ouvertes et la deuxième année consécutive de diminution du nombre de nouvelles mesures.

> [Pour en savoir plus](#)

Faire face aux défis que comporte la participation à l'OMC: 45 études de cas

Quarante cinq études de cas de pays du monde entier, chacune d'entre elles illustrant comment les gouvernements, le milieu des affaires et la société civile gèrent la participation du pays à l'Organisation mondiale du commerce. Cette publication a été possible grâce à un financement de l'Agence australienne pour le développement international (AusAID).

Cette compilation de 45 études de cas contient des informations sur l'expérience disparate des pays face aux défis de la participation à l'OMC. Elle montre que le succès ou l'échec de la participation dépend dans une très large mesure de la manière dont les pouvoirs publics et les parties prenantes du secteur privé s'organisent au niveau national. Les auteurs de ces études de cas, dont beaucoup sont originaires de pays en développement, donnent des exemples de participation et en tirent des enseignements pour les autres. Ils montrent que lorsque le système peut être utilisé et mis à profit de manière effective, il peut servir les intérêts tant des pays pauvres que des pays riches. Toutefois, l'absence de communication entre les parties intéressées au niveau national a souvent des effets négatifs au niveau international. Avant tout, ces études de cas démontrent que l'OMC constitue un cadre dans lequel la prise de décisions souveraine peut offrir des possibilités importantes ou compromettre les avantages susceptibles de découler d'un environnement international fondé sur des règles qui favorise un commerce ouvert.

> [Pour en savoir plus](#)